DOCUMENTS

Dans les fonds de la FSEF Pendant la guerre et l'Occupation

Documents éunis par Marina Marchal

Le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet

• Difficultés liées à la vie quotidienne

Secrétaire d'Etat
au ravitaillement

Direction de la répartition

S/Direction du Rationnement

N° V 72204 RP/DI

COPIE

Directeur régional

ETAT FRANCAIS

Vichy le Ier Janvier I942

Le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement
à
Monsieur le Directeur Régional du
Ravitaillement Général de Lyon.

Par lettre du 2I Novembre I94I, je vous ai signalé l'intéret qu'il y avait d'assurer aux malades des Sanatoriums une alimentation suffisante pour éviter que les difficultés d'approvisionnement ne les incitent à retourner dans leurs foyers ce ce qui constituerait un grave danger pour leurs parents proches.

Je devais vous faire connaitre ultérieurement les nouvelles rations de certaines denrées rationnées pendant la période d'hiver.

Ces taux re ration valables jusqu"au I° Avril I942 sont les suivantes :

Confitures.....	600	Grammes par mois
Pâtes.....	500	- -
Légumes secs.....	500	- -
Pommes de terre.....	6	Kilos

Les chiffres précédents représentent ce que doivent réellement toucher les malades, compte tenu, le cas échéant des rations normales distribués à chaque consommateurs, et qui ne constituent pas de suppléments à ces rations.

Seuls, les malades des sanatoriums publics ou contrôlés effectivement par les services de l'Hygiène pourront percevoir ces rations.

Il serait également souhaitable d'accorder I/4 de litre de lait entier par jour à chaque tuberculeux. Néammoins, je n'ai jamais été saisi d'une demande au sujet du lait par les dirigeants des sanatoriums.

Je suis donc enclin à penser qu'ils peuvent se procurer facilement cet aliment sur place par des moyens divers.

Je vous demanderai de bien vouloir procéder à une enquête à ce sujet, et m'en communiquer les résultats afin de me permettre de prendre une déc sion en toute connaissance de cause.

Les distributionsdes denrées rationnées seront faites aux sanatoriums au moyen de bons ou de tikets d'approvisionnement selon le produit intéressé.

Vous voudrez bien aviser les Directeurs départementaux de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie,de la Haute Savoie,des mesures adoptées.

signé : CHARBIN.

Copie transmise à Monsieur le Médecin-Directeur du Sanatorium de l'A.M.M. à St Hilaire du Touvet, en le priant de vouloir bien faire part de cette communication à ses Confrères du Plateau.

Grenoble I6 Janvier I942

Le Directeur de la Santé et de l'Assistance
BOULANGIER

Courrier du secrétaire d'Etat au ravitaillement, M.Max Bonnafous, au directeur régional du ravitaillement général de Lyon en janvier 1942. (FSEF A150)

M.P.

DIRECTION DE L'INTENDANCE
de la
14e RÉGION

Service de l'Habillement

N° 8008 /SH D

TÉLÉPHONE FRANKLIN 55-01
FRANKLIN 55-02
FRANKLIN 55-03

OBJET :
Demande de pélerine

Rouvaillement

LYON, le 25 NOVEMBRE 1941

L'Intendant ~~Militaire~~ de 1re classe,
chargé du Service de l'Habillement à Lyon,

à Monsieur le Médecin, Chef des Salles
Militaires du Sanatorium des Etudiants
à SAINT-HILAIRE-du-TOUVET
(Isère)

27 NOV. 1941

Comme suite à votre lettre en date du 15 Novembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les Instructions Ministérielles en vigueur interdisent formellement toute cession d'effets aux parties prenantes étrangères à l'Armée.

Il ne m'est donc pas possible de donner suite à votre demande de pélerine pour le vaguemestre civil du Sanatorium des Etudiants

RC
communiqué
à PION
8e classe

INTENDANCE
E. H. THAVERNON

Refus de la part des autorités militaires de la demande formulée afin que le vaguemestre du sanatorium puisse bénéficier d'une pélerine, en raison du froid. Il faisait souvent l'aller-retour sur le marchepied de la voiture-navette, exposé au vent. (FSEF A128)

RC/JP

13 Décembre 1944

Préfecture Isère

Monsieur le Préfet,

Je me permets de solliciter de votre bienveillance une attribution supplémentaire de dix litres d'essence par mois pour la raison suivante:

Les Professeurs de Droit de la Faculté de Grenoble viennent tous les mois en se réunissant généralement par quatre faire des cours aux étudiants du Sanatorium, examiner leur travaux et leur donner des conseils pour le mois en cours; il s'agit là d'une réunion extrêmement importante pour les étudiants en Droit qui sont nombreux au Sanatorium, et qui ont jusqu'à présent pu continuer leurs études dans des conditions qui les font compter parmi les meilleurs élèves de la Faculté de Droit de Grenoble. Or, le Doyen, et les Professeurs de Droit ont des occupations si chargées qu'il leur est extrêmement difficile de partir le matin pour le Sanatorium et de revenir le soir; il est donc indispensable qu'ils puissent être cherchés par la voiture du Sanatorium, la descente pouvant s'effectuer par les Services de transports en commun.

J'espère que vous voudrez bien faire droit à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr. René COHEN
Médecin-directeur.

Approvisionnement en essence en décembre 1944 (FSEF A 150)

• Maintien des activités

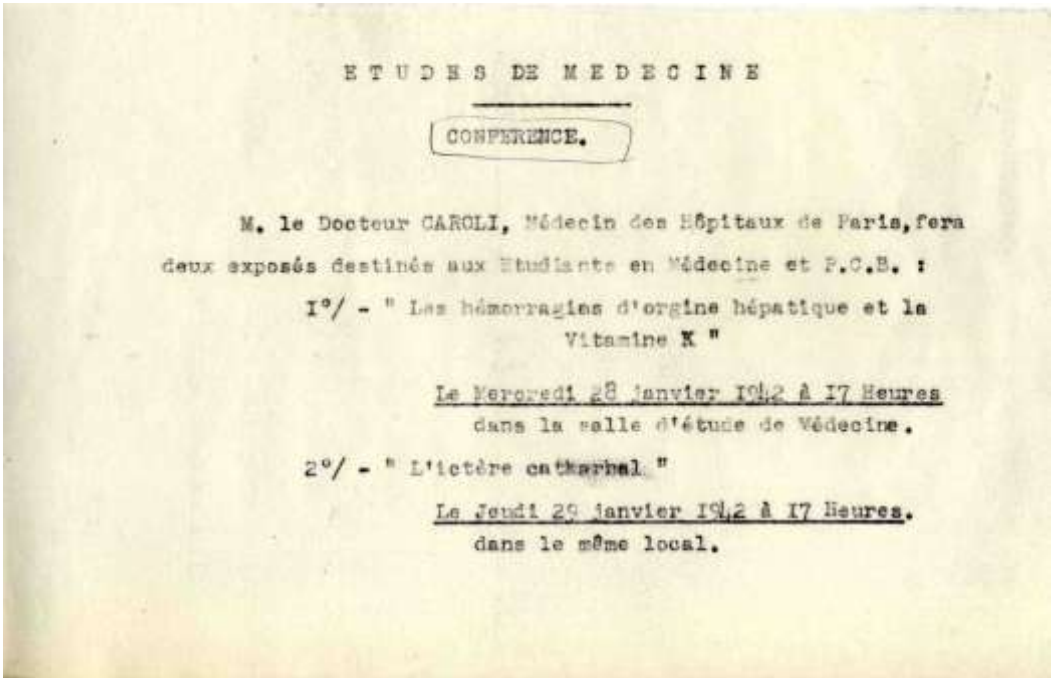

ETUDES DE MEDECINE

CONFERENCE.

M. le Docteur CAROLI, Médecin des Hôpitaux de Paris, fera deux exposés destinés aux Etudiants en Médecine et P.C.B. :

I°/ - " Les hémorragies d'origine hépatique et la Vitamine K "

Le Mercredi 28 janvier 1942 à 17 Heures dans la salle d'étude de Médecine.

2°/ - " L'ictère catharhal "

Le Jeudi 29 janvier 1942 à 17 Heures. dans le même local.

Conférences de médecins en 1942 (FSEF 166)

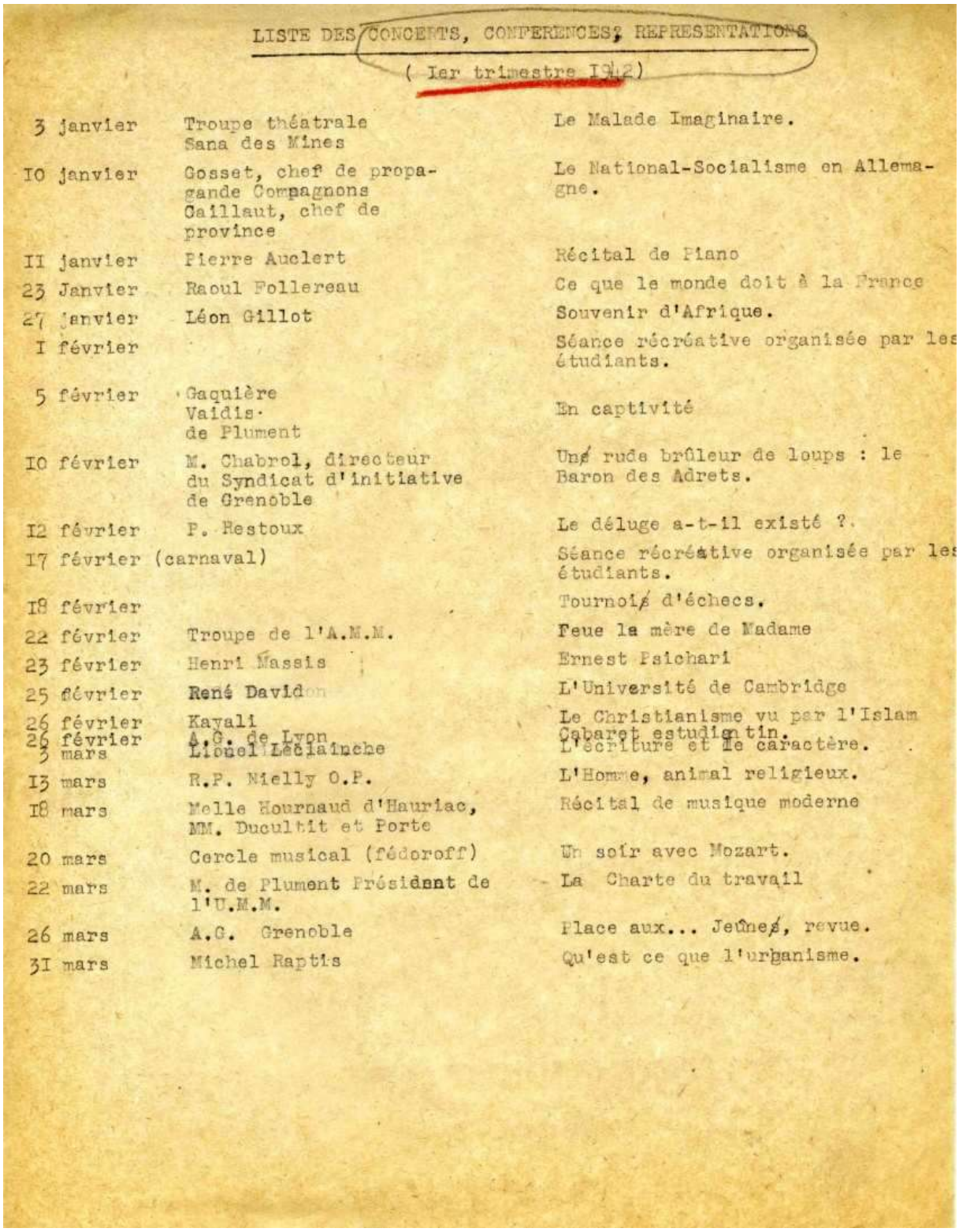

LISTE DES CONCERTS, CONFERENCES, REPRESENTATIONS

(1er trimestre 1942)

3 janvier	Troupe théâtrale Sana des Mines	Le Malade Imaginaire.
10 janvier	Gosset, chef de propagande Compagnons Caillaut, chef de province	Le National-Socialisme en Allemagne.
11 janvier	Pierre Auclert	Récital de Piano
23 Janvier	Raoul Follereau	Ce que le monde doit à la France
27 janvier	Léon Gillot	Souvenir d'Afrique.
1 février		Séance récréative organisée par les étudiants.
5 février	Gaquière Vaidis de Plument	En captivité
10 février	M. Chabrol, directeur du Syndicat d'initiative de Grenoble	Une rude brûleur de loups : le Baron des Adrets.
12 février	P. Restoux	Le déluge a-t-il existé ?.
17 février (carnaval)		Séance récréative organisée par les étudiants.
18 février		Tournois d'échecs.
22 février	Troupe de l'A.M.M.	Feue la mère de Madame
23 février	Henri Massis	Ernest Psichari
25 février	René David	L'Université de Cambridge
26 février	Kayali	Le Christianisme vu par l'Islam
26 février	A.G. de Lyon	Cabaret estudiantin.
3 mars	Lionel Leclaincche	L'écriture et le caractère.
13 mars	R.P. Mielly O.P.	L'Homme, animal religieux.
18 mars	Melle Hournaud d'Hauriac, MM. Ducultit et Porte	Récital de musique moderne
20 mars	Cercle musical (fédoroff)	Un soir avec Mozart.
22 mars	M. de Plument Président de l'U.M.M.	La Charte du travail
26 mars	A.G. Grenoble	Place aux... Jeunes, revue.
31 mars	Michel Raptis	Qu'est ce que l'urbanisme.

Concerts et conférences du 1er trimestre 1942 (FSEF 166)

Relations avec les autorités et actes de résistance

14e RÉGION

DIRECTION
DU
Service de Santé

Téléph. : Burdeau 58-91

N° 1151 P/L

SECRET

Lyon, le 14 Décembre 1938

Le Médecin-Général Inspecteur PLISSON
Directeur du Service de Santé de la 14e Région,
à Monsieur le Médecin-chef de
l'Hôpital Militaire de
GRENOBLE

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir étudier la possibilité de disposer, en cas de mobilisation, d'un certain nombre de lits au Sanatorium des Etudiants, à St-HILAIRE DU TOUVET .

Si, après étude sur place, il vous apparaissait possible de donner une suite favorable à ce projet, vous voudriez bien m'indiquer le nombre de lits qui pourraient être réservés à des militaires tuberculeux, et s'il y aurait intérêt à y hospitaliser des Officiers, des sous-Officiers ou des hommes de troupe .

Cet établissement serait destiné à fonctionner, à la mobilisation, sous le régime de la convention .-

Ci-joint, en communication, la lettre en date du 13 Octobre 1938 de M. le Recteur d'Académie, avec lequel vous voudrez bien entrer en relations .-

14e RÉGION SERVICE DE SANTÉ Le Directeur

N° 304 P/A

Réquisition de lits en cas de mobilisation,1938. (FSEF A86)

MINISTÈRE DU TRAVAIL

OFFICE DU TRAVAIL DE L'ISÈRE

S. T. O.

Référence : EJ/GR

Adresser la correspondance
C. G. I. M. O.
9, Grande-Rue, 9
Tél. 3852

GRENOBLE, le 12/5/44

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL A LA MAIN D'OEUVRE à

Monsieur le Médecin Directeur du Sana des Etudiants
SAINT HILAIRE DU TOUVET.

Recensement S.T.O

Monsieur,

Nous vous accusons réception des certificats médicaux le Messieurs:

OURY Michel et SAOUILLARD Henri.

Nous prenons note de vos renseignements. Mais il est néséssaire de mentionner l'inaptitude médicale sur les cartes de travail des intéréssés, si cela n'a déjà été fait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expressio de mes sentiments les plus distingués.

SECRETARIAT GENERAL A LA MAIN D'OEUVRE - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE

Le Directeur Départemental Adjoint

Réf.: 6887 Clant

Reçu le: 18 MAI 1944

Lettre au STO, en mai 1944 (FSEF A31)

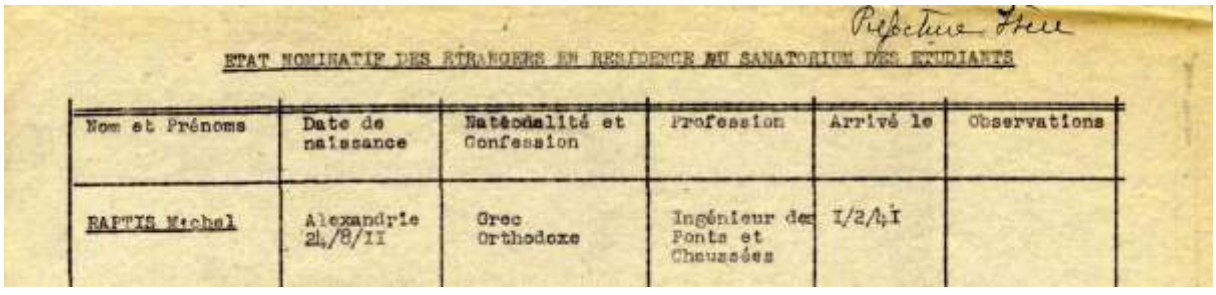

Préfecture Isère

ETAT NOMINATIF DES ETRANGERS EN RESIDENCE AU SANATORIUM DES ETUDIANTS

Nom et Prénoms	Date de naissance	Nationalité et Confession	Profession	Arrivé le	Observations
RAPTIS Michel	Alexandrie 24/8/II	Grec Orthodoxe	Ingénieur des Ponts et Chaussées	I/2/4I	

Mention de Michel Raptis, militant trotskyste grec, dans un état nominatif des étrangers en résidence au sanatorium des étudiants, en 1941. (FSEF A150). Il a de fréquentes discussions avec Douady. On note dans le document sur les conférences de 1942 (voir plus haut) qu'il donne une conférence le 31 mars 1942, « qu'est-ce que l'urbanisme ».

Un fonds d'archives complémentaire

• L'Union nationale de s étudiants de France(UNEF)

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
par Décret du 16 Mai 1929

SECRÉTARIAT PERMANENT
5, Place Saint-Michel, PARIS (V°)
où doit être adressée
toute la correspondance

RM. n° 2846 5-4-44

SIÈGE SOCIAL : 44, r. de Bellechasse
PARIS (VII°)
C. Chèques Postaux PARIS 408-09
Tél. DANTON 71-44

Paris, le 4 Avril 1944

Docteur D. DOUADY
Médecin-directeur du Sanatorium
des Etudiants
Maison universitaire de Postcure
4, rue Quatrefages
PARIS

Docteur,

Le Congrès de l'U.N.E.F. ne pouvant avoir lieu cette année en raison des évènements, il a été décidé, au cours d'une réunion du bureau, de le remplacer par des "Journées d'études et d'information" qui doivent se dérouler à CAEN du 12 au 16 Avril.

A cette occasion, j'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible de venir faire un exposé sur l'activité de votre Oeuvre devant l'Assemblée Générale le Jeudi après-midi 13 Avril.

Le banquet d'ouverture des travaux est prévu pour le Mercredi soir 12 Avril à 20 heures. Nous sommes à votre entière disposition pour vous retenir éventuellement des chambres et des places assises dans le train (prière de préciser la classe) pour votre voyage de retour, si vous le désirez. Soyez assez aimable pour envoyer les renseignements à M. VILLEDIEU, organisateur des manifestations, 12, rue de la Monnaie à CAEN.

En espérant que vous voudrez bien nous honorer de votre présence, je vous prie de croire, Docteur, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

L. LAISNEY,
Secrétaire Général de l'U.N.E.F.

Journées d'études organisées par l'UNEF en avril 1944. (FSEF 1277)

• Les oeuvres et le centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers.

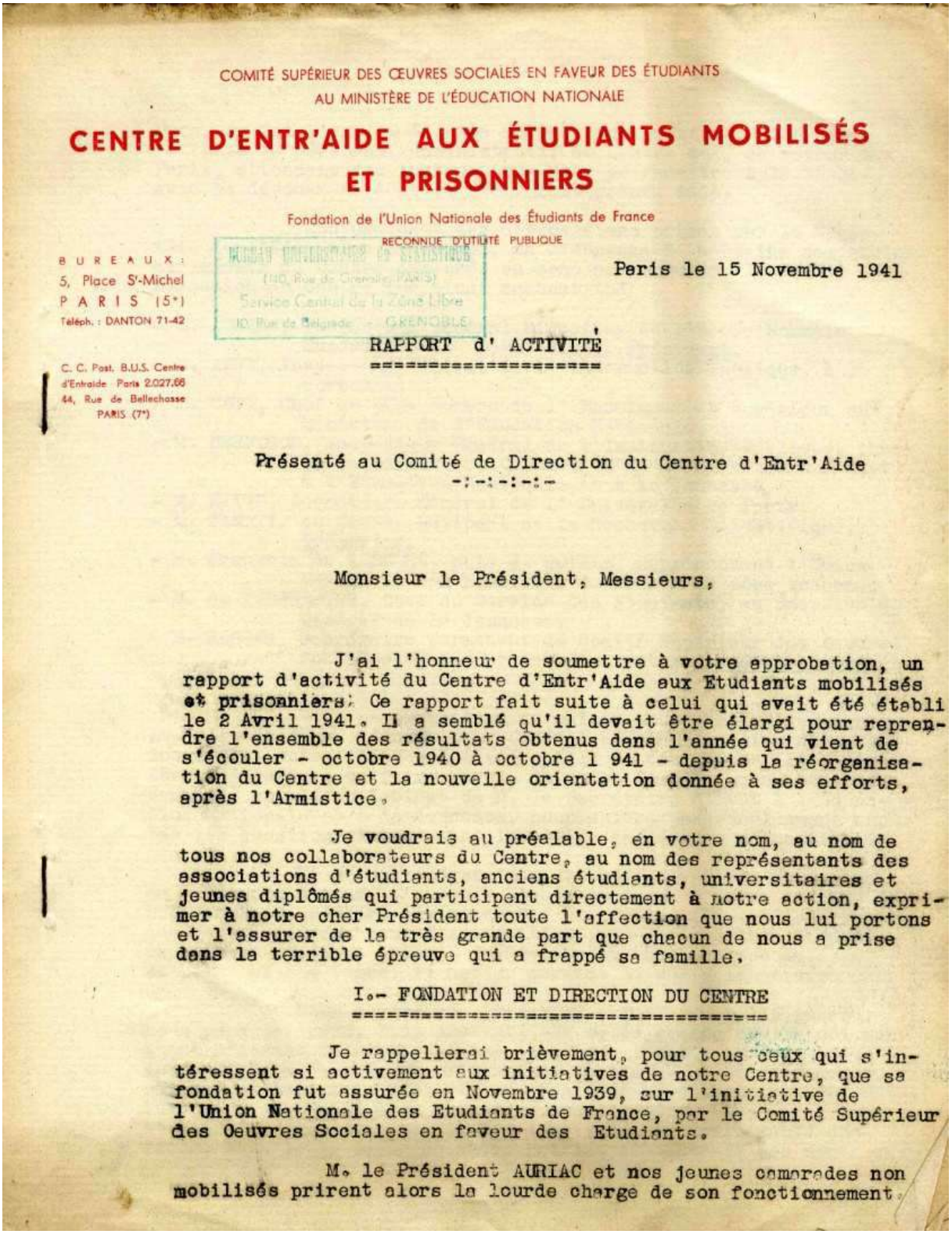

COMITÉ SUPÉRIEUR DES ŒUVRES SOCIALES EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS
AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CENTRE D'ENTR'AIDE AUX ÉTUDIANTS MOBILISÉS ET PRISONNIERS

Fondation de l'Union Nationale des Étudiants de France
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

BUREAUX :
5, Place St-Michel
PARIS (5e)
Téléph. : DANTON 71-42

C. C. Post. B.U.S. Centre d'Entraide Paris 2.027.66
44, Rue de Bellechasse
PARIS (7e)

Service Central de la Zone Libre
10, Rue de Belgrade - GRENOBLE

Paris le 15 Novembre 1941

RAPPORT d' ACTIVITÉ

Présenté au Comité de Direction du Centre d'Entr'Aide
-:-:-:-:-

Monsieur le Président, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, un rapport d'activité du Centre d'Entr'Aide aux Etudiants mobilisés et prisonniers. Ce rapport fait suite à celui qui avait été établi le 2 Avril 1941. Il a semblé qu'il devait être élargi pour reprendre l'ensemble des résultats obtenus dans l'année qui vient de s'écouler - octobre 1940 à octobre 1 941 - depuis la réorganisation du Centre et la nouvelle orientation donnée à ses efforts, après l'Armistice.

Je voudrais au préalable, en votre nom, au nom de tous nos collaborateurs du Centre, au nom des représentants des associations d'étudiants, anciens étudiants, universitaires et jeunes diplômés qui participent directement à notre action, exprimer à notre cher Président toute l'affection que nous lui portons et l'assurer de la très grande part que chacun de nous a prise dans la terrible épreuve qui a frappé sa famille.

I.- FONDATION ET DIRECTION DU CENTRE

Je rappellerai brièvement, pour tous ceux qui s'intéressent si activement aux initiatives de notre Centre, que sa fondation fut assurée en Novembre 1939, sur l'initiative de l'Union Nationale des Etudiants de France, par le Comité Supérieur des Oeuvres Sociales en faveur des Etudiants.

M. le Président AURIAC et nos jeunes camarades non mobilisés prirent alors la lourde charge de son fonctionnement.

Rapport d'activité du Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, novembre 1941. (FSEF 296)

• Les prémices de la Sécurité sociale étudiante

POUR L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER.

La Médecine préventive s'organise de toute part, un décret récent la rend obligatoire pour les établissements d'enseignement supérieur. Ces mesures excellentes resteront cependant sans efficacité, si à côté d'elles, la médecine de soins n'est pas organisée.

Une mutuelle médicochirurgicale d'étudiants à Montpellier, 1942. (FSEF 1386-3)

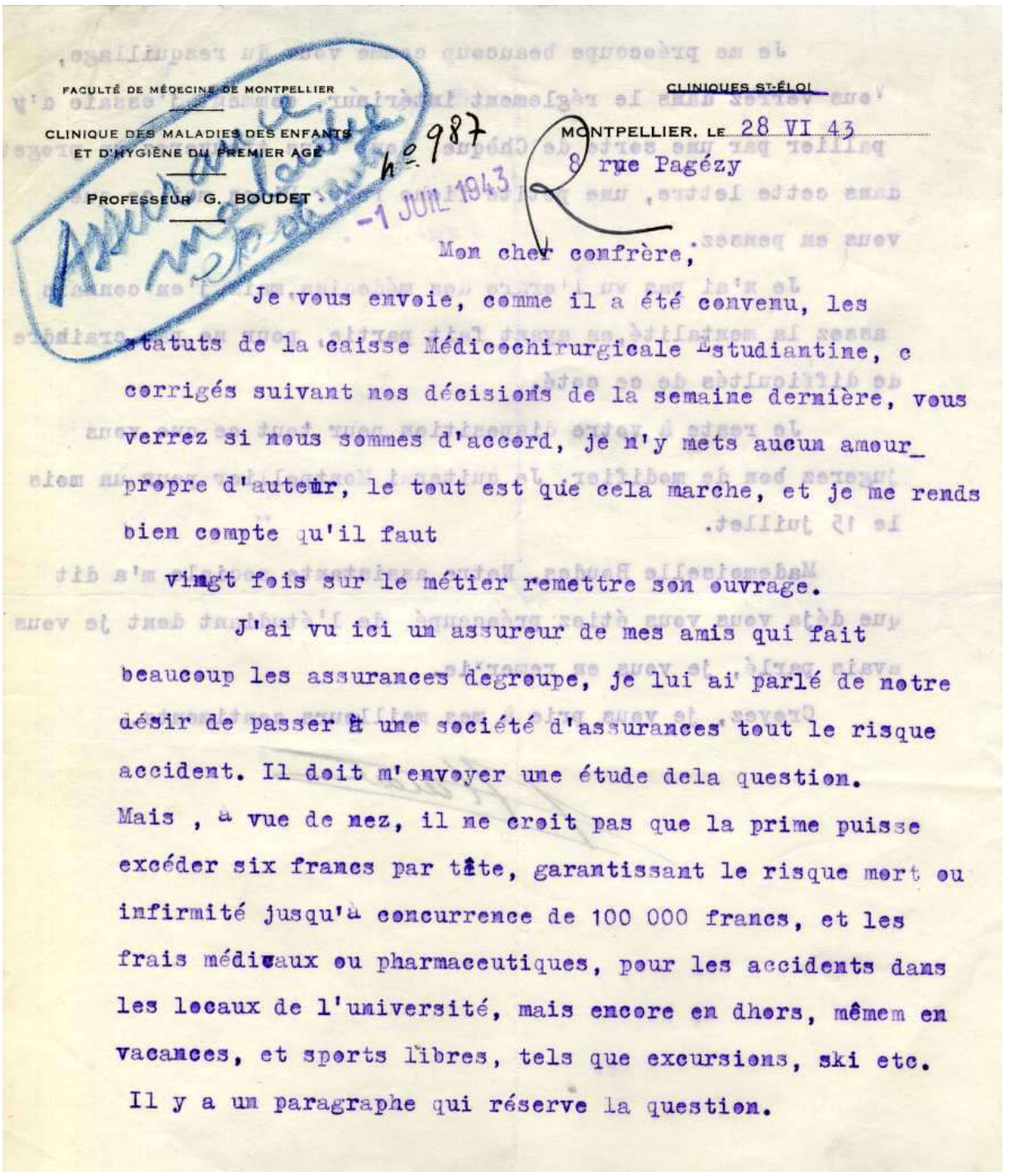

FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

CLINIQUE DES MALADIES DES ENFANTS ET D'HYGIÈNE DU PREMIER AGE

PROFESSEUR G. BOUDET

CLINIQUES St-ÉLOI

MONTPELLIER, LE 28 VI 43

8 rue Pagézy

n° 987

-1 JUIL 1943

Mon cher confrère,

Je vous envoie, comme il a été convenu, les statuts de la caisse Médicochirurgicale Estudiantine, c corrigés suivant nos décisions de la semaine dernière, vous verrez si nous sommes d'accord, je n'y mets aucun amour_ propre d'auteur, le tout est que cela marche, et je me rends bien compte qu'il faut

vingt fois sur le métier remettre son ouvrage.

J'ai vu ici un assureur de mes amis qui fait beaucoup les assurances degroupe, je lui ai parlé de notre désir de passer à une société d'assurances tout le risque accident. Il doit m'envoyer une étude dela question. Mais , à vue de nez, il ne croit pas que la prime puisse excéder six francs par tête, garantissant le risque mort ou infirmité jusqu'à concurrence de 100 000 francs, et les frais médicaux ou pharmaceutiques, pour les accidents dans les locaux de l'université, mais encore en dhors, mêmem en vacances, et sports libres, tels que excursions, ski etc.

Il y a un paragraphe qui réserve la question.

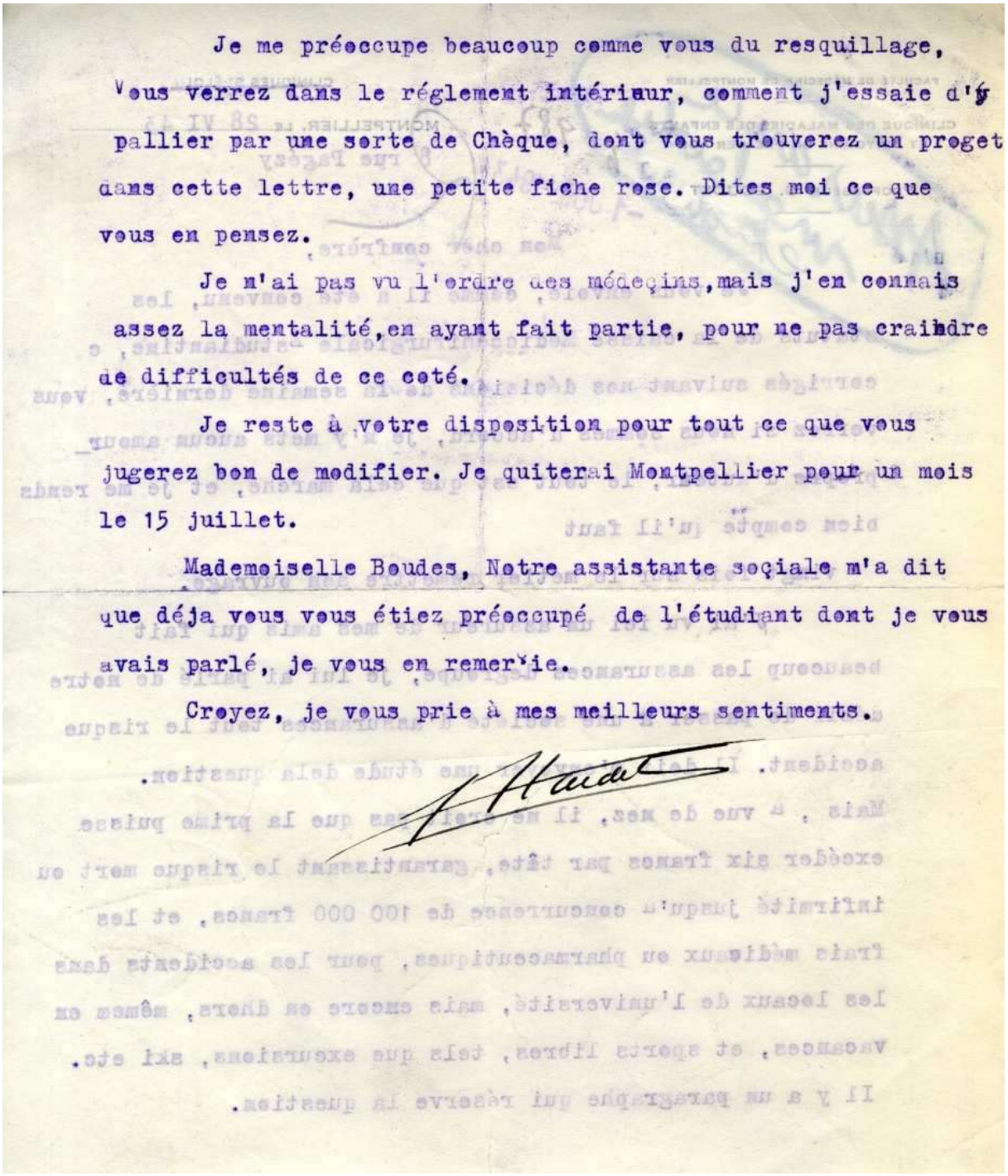

Je me préoccupe beaucoup comme vous du resquillage, Vous verrez dans le réglement intérieur, comment j'essaie d'y pallier par une sorte de Chèque, dont vous trouverez un proget dans cette lettre, une petite fiche rose. Dites moi ce que vous en pensez.

Je m'ai pas vu l'ordre des médecins, mais j'en connais assez la mentalité, en ayant fait partie, pour ne pas craindre de difficultés de ce coté.

Je reste à votre disposition pour tout ce que vous jugerez bon de modifier. Je quiterai Montpellier pour un mois le 15 juillet.

Mademoiselle Boudes, Notre assistante soçiale m'a dit que déja vous vous étiez préoccupé de l'étudiant dont je vous avais parlé, je vous en remerçie.

Croyez, je vous prie à mes meilleurs sentiments.

Boudet

Echanges entre le Dr Douady et le professeur Boudet, à l'origine du projet, juillet 1943. (FSEF 1386-3)